

PROCEDURE D'ORIENTATION RENTREE 2023

Note aux représentants légaux des élèves de 3^{ème}

Votre enfant est actuellement en classe de 3^{ème}, cette classe représente une étape importante pour la poursuite de sa scolarité.

A la fin de cette année, il a le choix entre deux voies d'orientation :

voies	Générale et technologique	Professionnelle
classes	2 ^{nde} générale et technologique	<ul style="list-style-type: none">● 1^{ère} année de CAP● 2^{nde} professionnelle
spécificités	En 2 ^{nde} GT des enseignements optionnels sont proposés aux élèves. Ils sont choisis au moment de l'inscription dans l'établissement d'accueil	Ces niveaux de formation peuvent se préparer : <ul style="list-style-type: none">● Sous statut d'élève en lycée professionnel avec des périodes de formation en milieu professionnel,Ou bien● Sous statut d'apprenti dans une unité de formation en apprentissage (UFA) ou dans un centre de formation d'apprentis (CFA) avec des périodes en entreprise. Dans ce cadre, des démarches personnelles sont nécessaires pour signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

La formulation des vœux d'orientation

Le service en ligne orientation (SLO) est intégré au portail Scolarité Services via **Educonnect** (<https://teleservices.education.gouv.fr>), en sélectionnant le profil « **représentant légal** ». Il vous permet de saisir vos demandes d'orientation directement en ligne, du 12/12/2022 au 07/04/2023.

Conseil et accompagnement

Le **professeur principal** de la classe de votre enfant, les membres de **l'équipe éducative** (CPE, chef d'établissement, autre enseignant) le **psychologue de l'éducation nationale** (Psy-EN) sont à vos côtés pour répondre à vos questions tout au long de la procédure d'orientation.

Vous pouvez vous informer sur l'orientation post 3^{ème} et consulter les coordonnées des établissements sur le site <https://www.oriane.info/guides-orientation-post-3eme>

Une réunion d'information sur l'orientation après la 3^{ème}, destinée aux familles de 3^{ème} est programmée le **jeudi 19 janvier 2023, à 18 heures, au collège Molière**.

Elle sera animée par Monsieur FARJALLAH, Psy EN.